AVIS AUX CREANCIERS.

Metropolitan Bank versus New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 47,534—Division C —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte des recettes et des débours pour le mois de décembre 1897 présenté par A. G. Rickus, Receveur, de la New Orleans Brewing Association, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Ordre de Jour. PAUL O. GUERIN, 7 avril—7 11 16 Greffier.

Mechanics and Traders Insurance Company vs Inter-State Fire Insurance Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 54,806—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Frank P. McFarland recevoir dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, 12 avril—12 16 21 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans—No 56 113. Cour Civile de District, Division D.—Norman et Lincoln va leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens de pétionnaires, l'association de Norman et Lincoln, composée de Alfred Lincoln et John Norman soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers et qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Robert P. Upton, notaire public en son bureau dans le Morris Building, en cette ville, commençant le MARDI, 26me jour d'avril 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens desdits pétitionnaires soient suspendues et que Thomas M. Gill, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 24 mars 1898.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conformé.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

Mercer W. Patton, avocat.

26mars—26—avril 9 26

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—No 56,251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E —Veuve B. Berger vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens de la pétitionnaire, Veuve B. Berger, soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. F. Brewer, notaire public, en son bureau, Hennen Building, dans cette ville, le 12me jour de mai 1898, à onze heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire d'élire un syndic et voter sur toutes les questions qui pourraient être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaire contre sa personne et contre ses biens soient suspendues et que M. W. Patton, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 7 avril 1898.

Signé: GEO. H. THEARD, juge.

Pour copie conforme:

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

B. F Samuel, avocat

10 avril—10 16 23 30 mai—9

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans—No 56,124—Cour Civile de District, Division E.—J. P. Carroll vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession de biens de pétitionnaire fait par Jeremiah P. Carroll, soit et est par le présent acceptés par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion de ses dits créanciers soit tenue pardevant Francis Lory Jr, notaire public, le 25me jour d'avril 1898, dans la bâtisse Hennen, rue Commune, en cette ville, et que L. A. Hubert Esq., soit nommé avocat, pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que la propriété dudit Jeremiah P. Carroll soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 mars 1898.

(Sig-é) GEO. H. THEARD, Juge

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

27 mars—27—av 10 25

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIvile de District pour la paroisse d'Orléans—Louis A. Leber vs ses créanciers—No 56,210. Division A. Cour Civile de District—Ordre de Cour—Que la cession des biens du plaignant faite dans cette affaire soit acceptée par la cour et qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Wm Andrew Collins jr, notaire public, en cette ville, commençant le LUNDI, 25ème jour d'avril 1898, à onze heures A. M. qu'un inventaire de la propriété rendue soit pris par le même notaire et que Henry Messennier et Louis J. Guerin soient appointés et assermentés pour évaluer et inventorier la propriété, et que Frank Marquez, shérif civil de la paroisse d'Orléans, soit appointé syndic provisoire dans cette affaire, et que des lettres comme tel lui soient remises après avoir prêté le serment prescrit par la loi et en attendant et jusqu'à d'autres ordres de la cour que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du plaignant soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 4 avril 1898.

(Signé) T C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, député-greffier.

6 avril—6 10 15

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—Cour Civile de District—No 56,237—Division B—Frank E. Sprague vs ses créanciers—Ordre de Cour Que la cession des biens du pétitionnaire Frank E. Sprague, soit et est acceptée, par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John G. Eustis, notaire public, en son bureau, Hennen Building, en cette ville, le 28me jour d'avril 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétionnaire soient suspendues et que Joseph K. Belden soit nommé et assermenté comme syndic provisoire fournissant caution pour la somme de mille dollars et prenant le serment requis par la loi

Nouvelle-Orléans, 7 avril 1898.

(Signé) FRED. D. KING, juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Députe-Greffier.

8 avril—8 19 28

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Anthony J. Erler vs ses Créanciers—No 56,200—Cour Civile de District, Division E—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Antonny J. Erler, soit acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Michael Griffin, notaire public, en son bureau, No 636 rue Gravier, en cette ville, commençant LUNDI, le 9me jour de mai 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que W. A. Bell Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et qu'Ernest Dussé soit nommé syndic provisoire des créanciers dudit pétitionnaire, et que des lettres lui soient remises comme tel syndic provisoire en prêtant serment et fournissant caution pour la somme de deux mille deux cents dollars, conformément à la loi.

Nouvelle-Orléans, 4 avril 1898.

(Signé) GEO. H. THEARD, juge.

Pour copie conforme

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

Wm H Pascoe, avocat.

5avril—5 19—mai 4

In re Italo American Homestead Association in Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 52482—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification (s'ils en ont) pour lesquelles le troisième compte provisoire présenté par A. J. Bicocchi, R. Rougelot J. Morsada, A. Pastro et L. Cipriani liquidateurs et receveurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier

12 avril—12 16 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur du Premier District,

Coin des rues Nord Poydras et Penn, et rue Penn, entre les rues Nord Poydras et Perdido (la rue à l'arrière étant la rue Dryades).

W. G. Vincent vs Louis A. Fleckinger

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 56,033 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Nord Peters, (anciennement Peters), Espagne, Mandeville et Decatur, désignés par les lettres D et E, sur un plan dressé par A. De Armas, député-voyer de ville, le 17 janvier 1882, et aussi sur un devis dressé le 20 octobre 1887, par ledit A. De Armas, et attaché à un acte passé pardevant John R. Legier, notaire public en cette ville, le 18 janvier 1888, et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot D mesurant dix-neuf pieds de face à la rue Nord Peters (autrefois rue Peters), soixante-dix-neuf pieds, onze pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot C, et soixante-dix-neuf pieds onze pouces, et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot E, avec l'usage d'une allée en commun, faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre lignes en largeur; et le lot E mesurant dix-neuf pieds, quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Nord Peters (autrefois Peters), soixante-dix-neuf pieds, onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot D, et soixante-dix-neuf pieds, onze pouces et une ligne sur l'autre ligne de côté avec l'usage d'une allée en commun faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre lignes en largeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. N. Whittemore, avocat pour le plaignant.

1er avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Premier District, connue comme le No 1157 rue Magasins, entre les rues Erato et Gaiennie.

Louis Spiro vs Vve D. Leibenguth, M et Mme Thomas Ruiz, M. et Mme Chas Stokes, M. et Mme Ed Levi, M. et Mme Walter Hart, Mlle Catherine Leibenguth, et Emile Leibenguth (in solido).

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,697—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 21 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui y appartiennent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Erato et Gaiennie, désigné comme lot numéro deux dans l'ilet No 21 et mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue Magasins, par cent-vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Frank McGloin, avocat pour le plaignant.

1er avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée dans le Troisième District.

Connue comme 2411 rue Nord Peters, entre les rues Espagne et Mandeville.

Mutual Building & Homestead Association vs George They.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 55,675—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1898, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville (anciennement dans la ville et la paroisse de Jefferson, dans cet Etat) dans ce qui est communément appelé Faubourg West Bouligny, désigné comme lot No 6 de l'ilet No 24, lequel est borné par les rues Valence, Camp, Cadiz et Chestnut, ledit lot est contigu au lot No 5 et mesure trente pieds de face à la rue Valence sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Et d'après un arpentage et devis fait par Albert G Blanchard, député voyer de ville, le 21 mai 1878, les vraies dimensions dudit lot No 6 et du lot contigu No 5, comme il est démontré par le livre de plans de la ville de Jefferson, est de trente deux pieds de face, chacun sur la rue Valence, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.

Frank McGloin, avocat pour le plaignant.

1er avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée dans le Troisième District.

Connue comme le No 1012 rue Valence entre les rues Camp et Chestnut

Dr J. N. Roussel —vs— The Rising Sons of Liberty of Louisiana.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 56,053—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1898, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville (anciennement dans la ville et la paroisse de Jefferson, dans cet Etat) dans ce qui est communément appelé Faubourg West Bouligny, désigné comme lot No 6 de l'ilet No 24, lequel est borné par les rues Valence, Camp, Cadiz et Chestnut, ledit lot est contigu au lot No 5 et mesure trente pieds de face à la rue Valence sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Et d'après un arpentage et devis fait par Albert G Blanchard, député voyer de ville, le 21 mai 1878, les vraies dimensions dudit lot No 6 et du lot contigu No 5, comme il est démontré par le livre de plans de la ville de Jefferson, est de trente deux pieds de face, chacun sur la rue Valence, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. Zach Spearing, avocat pour le plaignant.

1 avril—1 7 2 15 22 29—mai 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans les Premier et Quatrième Districts.

Connus comme:

I—Nos 1301 et 1303 rue Constance et 1008 rue Thalie.

II—No 1307 rue rue Constance.

II—No 1737 rue Tchoupitoulas et l'encoignure Céleste—No 505 rue Céleste.

IV—No 2013 rue Annonciation.

John R. Jaeger vs James P. Shelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,982—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 avril 1898 à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Thalie, Melpomène et Magasins, désigné par le No Un sur un plan de Castaing en date du 3 février 1855, mesurant trente-huit pieds, quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Constance, quatre-vingt dix pieds, quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot Deux.

2° Un certain lot de terre, situé dans les mêmes district et ilet touchant la propriété ci-dessus décrite par le No Deux sur ledit plan tiré par Castaing et mesurant vingt-cinq pieds six pouces et sept lignes de face à la rue Constance sur quatre-vingt-dix pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No Un et quatre-vingt-neuf pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre côté.

3° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Religieuse, Céleste et St-James, désigné comme lot No Un sur un plan par Pilié et Depouilly, architectes, daté du 29 janvier 1866 et déposé comme plan No 50 dans le bureau de W H. Peters, ancien notaire, le dit lot forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Céleste et mesure vingt-quatre pieds plus ou moins de face à la rue Tchoupitoulas, par une profondeur entre lignes parallèles et de face sur la rue Céleste de quatre-vingt-onze pieds plus ou moins, borné dans le fond par une allée et cinq pieds de large commune au dit lot et à d'autres.

4° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Josephine, Laurel, Annonciation et St-André, désigné par le No deux, sur un plan du dit ilet en date du 18 février 1831, déposé dans l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire, le dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Annonciation entre les rues St-André et Josephine, vingt-neuf pieds huit pouces de largeur dans le fond par cent pieds de profondeur

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan, avocats du plaignant.

25mars—25 26 27 avl 7 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE

J. B. Pelletier vs Robt Jamison & John Ader, in solido—No 36,360.

J. B. Pelletier vs Robt Jamison & John Ader, in solido—No 36,361.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 19 avril 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur John Ader en et dans le procès de John Ader versus Edward C. Foley et James A. Brenan, No 54,740 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans les affaires ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Harold W. Newman, avocat du plaignant.

18 mars—18 25—avril 1 7 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District

Connue comme les Nos 2411 et 2413 rue North Peters, entre les rues Espagne et Mandeville.

Mme Hattie J. Heck, Veuve de George Heck vs George They.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,705—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Nord Peters, (anciennement Peters), Espagne, Mandeville et Decatur, désignés par les lettres D et E, sur un plan dressé par A. De Armas, député-voyer de ville, le 17 janvier 1882, et aussi sur un devis dressé le 20 octobre 1887, par ledit A. De Armas, et attaché à un acte passé pardevant John R. Legier, notaire public en cette ville, le 18 janvier 1888, et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot D mesurant dix-neuf pieds de face à la rue Nord Peters (autrefois rue Peters), soixante-dix-neuf pieds, onze pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot C, et soixante-dix-neuf pieds onze pouces, et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot E, avec l'usage d'une allée en commun, faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre lignes en largeur; et le lot E mesurant dix-neuf pieds, quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Nord Peters (autrefois Peters), soixante-dix-neuf pieds, onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot D, et soixante-dix-neuf pieds, onze pouces et une ligne sur l'autre ligne de côté avec l'usage d'une allée en commun faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre lignes en largeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. N. Whittemore, avocat pour le plaignant.

1er avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Premier District, connue comme le No 1157 rue Magasins, entre les rues Erato et Gaiennie.

Louis Spiro vs Vve D. Leibenguth, M et Mme Thomas Ruiz, M. et Mme Chas Stokes, M. et Mme Ed Levi, M. et Mme Walter Hart, Mlle Catherine Leibenguth, et Emile Leibenguth (in solido).

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,697—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 21 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui y appartiennent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Erato et Gaiennie, désigné comme lot numéro deux dans l'ilet No 21 et mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue Magasins, par cent-vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.

Frank McGloin, avocat pour le plaignant.

1er avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée dans le Troisième District.

Connu comme 2411 rue Nord Peters, entre les rues Espagne et Mandeville.

Mutual Building & Homestead Association vs George They.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 55,675—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No municipal 2411 rue Nord Peters situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Nord Peters (autrefois Peters), Espagne, Mandeville et Décatur, désigné par la lettre D, sur un plan dressé par A. de Armas, député voyer de ville le 17 janvier 1882 et aussi sur un devis dressé par le dit A. de Armas le 20 octobre 1887 et attaché à un acte passé pardevant John R. Legier, notaire en cette ville le 18 janvier 1888, et mesurant dix-neuf pieds de face à la rue Nord Peters (autrefois Peters), soixante-dix-neuf pieds onze pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot C, et soixante dix neuf pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot E avec l'usage d'une allée en commun, faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds dix pouces et quatre lignes en largeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. Zach Spearing, avocat pour le plaignant.

1 avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur du Quatrième District.

Joseph McCarron versus John Joseph Wiese; No 37,811.

The Southern Cotton Oil Co. versus Joseph J. Weiss; No 40,460.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—En vertu d'un alias writ de fieri facias dans la première affaire ci-dessus, et d'un writ de fieri facias dans la seconde affaire ci-dessus tous deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 mai 1898, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

I Trois certains lots ou portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et ventes là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 379, borné par les rues Première, Deuxième, Clara et Magnolia lesquels dits lots ou portions de terre sont désignés par les lettres C D I sur un certificat d'arpentage fait par S G. De L'Isle, C. E., voyer, daté le 27 décembre 1897 et annexé à un acte passé pardevant Emile James Barnetz, notaire en cette ville, le 2 février 1898 dans l'affaire de la vente de propriété de John J. Weis à Edouard Burke, ledit lot C mesurant trente pieds trois pouces et sept lignes de face à la rue Magnolia sur quatre vingt douze pieds onze pouces de profondeur et façade sur la rue Première et une profondeur de quatre vingt sept pieds et neuf pouces sur la ligne de côté vers la rue Deuxième, de là sur une ligne courant parallèlement à la rue Magnolia et s'étendant vers la rue Première, soixante-quatre pieds sept pouces, de là sur une ligne courant parallèlement à la rue Première et s'étendant vers la rue Clara, cinquante-sept pieds un pouce et quatre lignes, de là sur la ligne du fond courant parallèlement à la rue Clara et s'étendant vers la rue Première, quatorze pieds trois pouces et trois lignes, de là sur une ligne parallèlement à la rue Première et s'étendant vers la rue Magnolia cinquante et un pieds onze pouces et quatre lignes, de là sur une ligne courant parallèlement avec la rue Magnolia et s'étendant vers et jusqu'à la rue Première, quatre-vingt pieds sept pouces et quatre lignes, et le dit lot C est composé de la plus grande portion de l'original. Le lot No trois d'une portion des lots originaux Nos deux, un et quatorze.

Le lot D commençant à une distance de quatre-vingt-douze pieds et onze pouces, de l'encoignure des rues Magnolia et Première et mesurant trente pieds un pouce de face à la rue Première sur quatre-vingt pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le dit lot D est composé d'une partie des lots originaux 3, 2, 1, 14, 15 et 16.

Le lot I commençant à une distance de quatre-vingt pieds sept pouces et quatre lignes de l'encoignure des rues Première et Clara et mesure quatorze pieds trois pouces et trois lignes de face à la rue Clara sur une profondeur de quatre-vingt dix-huit pieds et quatre pouces de profondeur, entre lignes égales et parallèles, ledit lot I est composé d'une partie du lot original No 14.

Lesquels dits lots Nos 3, 2, 1, 14, 15 et 16 ensemble avec d'autres lots furent achetés par le défendeur par achat de la New South Building and Loan association par acte pardevant W. D. Denègre, ancien notaire en cette ville, le 30 juin 1891, enregistré dans le bureau des aliénations de cette ville dans le livre 142 folio 135.

II. Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet désigné par le Numéro municipal 411, borné par les rues Première, Deuxième, Willow et Claiborne, le dit lot est désigné par le No 8 sur un plan fait par W. de Lacey, encanteur, et annexé à un acte pardevant Wm J. Castell, ancien notaire en cette ville, les 13 et 21 jours de septembre 1871, le dit lot No 8 mesurant vingt-neuf pieds quatre pouces de face à la rue Première sur une profondeur de quatre-vingt seize pieds six pouces entre lignes parallèles

Lequel dit lot No 8 a été acquis par John J. Weis ensemble avec les lots Nos 15 et 16 du dit ilet par achat de C. Haslauer par acte passé pardevant F. J. Lewis notaire en cette ville le 2 janvier 1882 enregistré dans le bureau des aliénations en cette ville dans le livre 116 folio 99.

Saisie dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

H. G. Morgan avocat pour les plaignants.

1 avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande portion de terre de valeur dans Audubon Place. Dans le Sixième District.

John M. Bonner vs Mme Victoria B. McElroy et Hugh F. McElroy, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 56,026. — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville le JEUDI 5 mai 1898 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le lot No 18 dans l'ilet No 1 de la Place Audubon dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, avant une façade de cent pieds sur la ligne ouest de la Place ouest du Parc, sur une profondeur de cent quatre-vingt seize pieds huit pouces et quatre lignes sur la ligne sud, cent quatre-vingt quinze pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne nord sur cent pieds et une ligne dans le fond. D'après le plan annexé à un acte de vente et hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux, l'acquéreur acceptant le titre à la dite propriété sujette aux termes, stipulations, conditions, réglements et obligations, etc., qui sont contenus dans l'acte de vente original à Mme McElroy défenderesse, comme il est passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 6 avril 1895, une copie duquel acte est enregistré dans le procès ci dessus.

FRANK MARQUEZ,

Sherif civile de la Paroisse d'Orléans.

1 avril — 1 7 15 22 29 — mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Encoignure des rues Philippe et Race (maintenant Franklin) et portant les Nos 2145 et 2147 rue Philippe.

Charles Mazzoletti vs Mme James P. Harvey et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 56,064—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 mai 1898, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances là-dessus, située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Philippe, Jackson, White et Race (maintenant Franklin) ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Philippe et Race et mesurant vingt neuf pieds dix pouces et sept lignes de face à la rue Philippe, vingt-neuf pieds dix pouces en largeur dans le fond, sur une profondeur et façade à la rue Race (maintenant rue Franklin) cent dix-neuf pieds neuf pouces et six lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent vingt et un pieds dix pouces et cinq lignes, ladite portion de terre est composée de tout le lot No 14 et une portion du lot No 15, comme le tout ira mieux plus amplement en se référant à un devis fait par J. A. d'Hémécourt, voyer, le 29 mars 1891.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.

1 av—1 2 7 15 22 29 mai—5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Encoignure des rues Philippe et Race (maintenant Franklin) et portant les Nos 2145 et 2147 rue Philippe.

Charles Mazzoletti vs Mme James P. Harvey et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 56,064—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 mai 1898, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances là-dessus, située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Philippe, Jackson, White et Race (maintenant Franklin) ladite portion de terre formant l'encoignure des r